

DIAGNOSTIC ET PRÉ-ÉTUDE DE FAISABILITÉ

POUR LA REFONTE DU CHEMIN DE PALAZZI SITUÉ EN ZONE INONDABLE

Cette étude propose une restructuration du chemin de Palazzi afin, d'une part de répondre aux problèmes de circulation de ce hameau très urbanisé, et d'autre part, d'apporter des solutions appropriées dans le contexte du « bassin de risques d'inondations » d'Ile-Rousse.

Le hameau de Palazzi est desservi par une voirie d'une longueur d'environ 2,3 km, y compris voies adjacentes, dont l'accès est possible en deux points : Palazzi supranu et Palazzi Suttanu.

Sur l'ensemble du linéaire de cette voirie, trois territoires communaux se rejoignent : Ile -Rousse au Nord, Monticello à l'Est et Santa-Reparata-di-Balagna au Sud et à l'Ouest.

UNE VOIRIE INADAPTÉE A L'URBANISATION QUI S'EST DÉVELOPPÉE

a
mis
des
de



Exemple de remise en état de la voirie après intervention sur réseau souterrain

fait travaux de réhabilitation, ni d'anticipation de développement préalables à l'opération de réfection de voirie. ; ce qui a donné lieu à des fouilles et autres tranchées sur le nouveau revêtement, à peine ce dernier mis en œuvre.

Une nouvelle réfection de voirie s'impose aujourd'hui. Cette fois-ci, sur l'ensemble du linéaire de la voirie de Palazzi. Ces opérations ont pour but de la sécuriser et d'améliorer la qualité du cadre de vie des habitants de Palazzi et les autres usagers : la Poste, les infirmiers, le SAMU, les pompiers, les livreurs...

En 2013, un revêtement de type bi-couche (souvent utilisé en provisoire ou pour les voiries peu fréquentées) été mis en œuvre sur une partie du chemin de terre de cette zone résidentielle, qui est devenue en quelques années le hameau le plus peuplé de la commune.

Seuls quelques caniveaux en béton préfabriqué ont été en place en traversée de la voie de circulation, sans qu'aucune étude hydraulique ou autre dimensionnement n'ait été réalisée au préalable.

Ces ouvrages étant largement insuffisants au regard volumes et débits constatés lors d'intempéries, les eaux ruissellement ont endommagé le bi-couche qui présente, malheureusement, à peine dix ans après, de nombreux points de défauts : au mieux un faïençage important, au pire des trous.

De plus, les différents réseaux souterrains n'ont l'objet d'aucuns



Exemple d'un mur en pierres sèches effondré au cours de fortes intempéries

UNE ÉTUDE HYDRAULIQUE EST INDISPENSABLE

Palazzi est situé sur un point bas topographique constituant un exutoire des bassins versants de Santa-Reparata-di-Balagna , à l'Est d'Occiglioni et à l'Ouest de Monticello. Aussi la réalisation d'une étude hydraulique est indispensable pour

estimer la quantité d'eau de ruissellement parvenant à cet l'exutoire, afin d'envisager et dimensionner les ouvrages à mettre en place pour créer un réseau d'assainissement pluvial performant et particulièrement adapté à la topologie des lieux,

La voirie desservant la vallée de Palazzi est ouverte à la circulation en double sens mais est relativement contrainte en largeur, tant et si bien qu'elle ne permet pas le croisement de deux véhicules sur la majorité de son linéaire.

L'élargissement de cette voirie à une largeur suffisante pour la mise en place de deux voies de circulation est irréaliste, il conviendrait de trouver une hypothèse réaliste pour l'aménagement de cette voirie. Par exemple, la circulation pourrait être modifiée avec la mise en place d'un sens unique partiel sur les parties les plus étroites. Cette hypothèse ne peut être valable qu'avec la coopération habitants de Palazzi et autres usagers.

Pour la partie en sens unique, une voie de circulation d'une largeur de 3,50 mètres pourrait être imaginée là où cela est possible, des rétrécissements seraient conservés ponctuellement, là où les contraintes liées à l'urbanisme ne permettent pas de procéder différemment.

Pour la partie à double-sens, une voie de circulation de 4,80 mètres de large minimum serait nécessaire. Les portions de cette voie de circulation alors établie à sens unique pourraient être considérés en tant que zone de partage (véhicules et piétons)

Cette zone de partage permettrait de réaliser des jonctions entre les sentiers menant à Occiglioni, Palmentu et Campi'a, afin de renforcer les aspects urbano-agricole et rural de Palazzi.

Dans son ensemble l'aménagement de la vallée de Palazzi doit impérativement contenir un aspect de dés imperméabilisation des surfaces. Les éventuelles surlargeurs disponibles sur cet espace, une fois l'aménagement initial implanté, pourrait être revêtue d'un matériau perméable (béton perméable, granulats stabilisés à la résine, tuf stabilisé à la chaux, ...).

Au-delà de tous les aspects environnementaux évoqués précédemment, cela favoriserait le développement d'une politique de mobilité douce (marche, course, trail, vélo, ...), dé

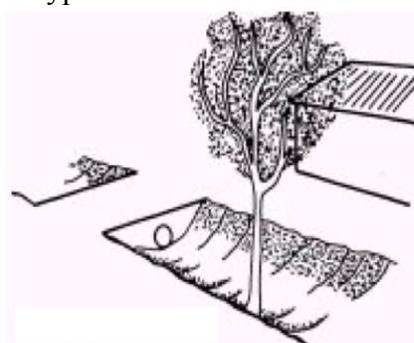
UNE VOIRIE À REPENSER POUR RÉDUIRE LES RISQUES D'INONDATION

Le chemin de Palazzi doit s'inscrire dans le paysage rural ancestral du *fiuminale* dans le respect des ouvrages « qui ont survécu » à l'urbanisation prédatrice, notamment les murs qui le bordent ainsi que ceux des sentiers de liaison adjacents qui desservent Palmentu et Occiglioni.

Une partie des murs en pierres sèches sont à reconstruire de part et d'autre de la voirie sur l'ensemble de son linéaire pour permettre une meilleure absorption des eaux pluviales.

Le revêtement bi-couche actuel serait à scarifier dans son intégralité. Après scarification, un décaissement avec création d'une assise de voirie en GNT 0/31,5 d'une épaisseur de 20 à 30 cm et profilage en voirie mono-pente (pour guidage des eaux de ruissellement vers les ouvrages pluviaux) seraient à réaliser au préalable de la mise en œuvre d'un nouveau revêtement de surface sur l'ensemble du linéaire.

Pour des raisons technico-économiques, seule la voie de circulation serait à revêtir en enrobé de type BBSG sur une couche d'épaisseur 6 cm.



Exemple type d'une noue végétalisée

Les largeurs excédentaires (où la largeur disponible est supérieure à 3,50 m) seraient utilisées pour l'ouverture de fossés naturels de type noues végétalisées ayant pour vocation de collecter les eaux de ruissellement lors d'intempéries tout en permettant l'infiltration partielle à totale de ces dernières (en fonction de la perméabilité du sol en place, à déterminer par une étude pédologique).

Ces noues végétalisées, délimitées par des bordures arrêt de roues avec avaloirs, seraient reliées entre elles, selon la topographie du terrain, par des canalisations en PEHD annelé de diamètre adapté afin de permettre l'évacuation des eaux non infiltrées dans un réseau pluvial et ainsi éviter les eaux stagnantes avec tous les désagréments qui peuvent y être liés (odeurs, moustiques,...).

En amont des exutoires au cours d'eau, l'alimentation des bassins privés par ces eaux pluviales collectées pourrait également être une hypothèse envisageable notamment dans le cadre de la restauration du *chemin de l'eau* et qui éviterait un apport important de débit supplémentaire dans le cours d'eau lors des intempéries. Seul le trop-plein de ces stockages rejoindrait le cours d'eau *in fine*.

L'aménagement de la voirie de Palazzi ainsi conçu participera à réduire la dangerosité du bassin de risque d'Ile-Rousse, et à améliorer la sécurité de ses usagers.

Cette étude réalisée par Corentin Mancioppi, secrétaire de l'association, ne constitue qu'un document d'appréciation liminaire de l'état de la voirie de Palazzi. Une étude d'avant-projet sera nécessaire afin d'affiner le projet dans sa globalité.